

A-DASEN

Affaire suivie par :

Alexis CHARRÉ

Tél : 04 77 81 41 71

Mél : ce.ia42-iena@ac-lyon.fr

Saint-Etienne, le 4 avril 2025

11, rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne cedex 2

Monsieur Yves BORNARD, co-secrétaire de la
FSU-SNUipp42
Monsieur Mathieu ROUCHOUSE, FSU-SNUipp42,
secteur informatique et pratiques numériques

Objet : Convocation en formation des professeurs des écoles émise par l'agence SCIO.

Dans le cadre du plan d'équipement des écoles en matériel informatique, il a précédemment été constaté qu'un nombre non négligeable de tablettes mises à disposition par Saint Etienne Métropole restaient inutilisées dans les écoles.

A ce jour, des tests ont été réalisés dans 4 écoles (2 avec des tablettes android et 2 avec des iPad). Ceux-ci ont été concluant en faveur des iPad tant du point de vue technique que pédagogique. Dans le plan actuel, les professeurs des écoles volontaires disposent d'un iPad "classe" et de 4 iPad "élèves". Ils signent une convention de prêt et peuvent utiliser l'iPad classe chez eux sans limite.

Le projet d'équipement repose sur un "Appel à Motivation d'Intérêt" auprès des écoles. Par l'intermédiaire du directeur ou de la directrice de l'école, les professeurs des écoles intéressés répondent à un questionnaire en ligne dans l'espace numérique de travail qui précise : *"L'obtention d'un appel à motivation d'intérêt engage à 9 heures de prise en main en présentiel sur 3 mercredis (matin ou après-midi) sur 3 mois différents en dehors des 18 heures de formation statutaires (mais vous avez la possibilité de les inclure dans les 108 heures, voir avec votre responsable) puis à une formation aux usages pédagogiques du numérique dans le cadre des 18h00. Les enseignants participant acceptent cet accompagnement"*.

En effet, les iPad disposent d'un logiciel de gestion de classe qui nécessitent un temps de prise en main. Ce logiciel permet de gérer les iPad élèves (projection, limitation des accès internet, transfert de documents...)

Saint Etienne Métropole fait appel à la société SCIO pour ces prises en main qui se déroulent dans les locaux de SEM.

Il ne s'agit pas d'une formation "pédagogique" mais bien d'une prise en main accompagnée, destinée à optimiser les usages en classe. C'est lors de ces séances que les enseignants reçoivent "leur" tablette.

Lorsqu'il y a dotation d'iPad, Saint Etienne Métropole récupère les anciens PC fixes de fond de classe qui sont bien souvent anciens, encombrants et peu utilisés. Le coût de possession de ces PC n'est pas négligeable pour Saint Etienne Métropole.

L'identifiant que les professeurs des écoles reçoivent n'est pas une adresse mail. Il permet simplement d'accéder à l'application de gestion de flotte. Ce n'est pas un "compte apple". La création de cet identifiant n'est pas en contradiction avec le RGPD.



L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale
Thierry DICKELÉ